



# Dématérialisation obligatoire des actions en Inde

L'amendement des Companies (Prospectus and Allotment of Securities) Rules, entré en vigueur le 30 juin 2025, introduit une obligation majeure de conformité pour les 'Private Limited Companies' en Inde. À compter de cette date, toutes les actions existantes devront être converties au format électronique, et toute émission ou tout transfert futur de titres devra impérativement se faire sous forme dématérialisée. Ce processus, couramment appelé Dématérialisation ou 'Demat', marque une transformation structurelle dans la gestion et le suivi de l'actionariat en Inde, améliorant également la position du pays dans les indices internationaux de facilité à faire des affaires.

## Qu'est-ce que la dématérialisation ?

La dématérialisation consiste à remplacer les certificats d'actions papier par des enregistrements électroniques stockés dans un système sécurisé et réglementé. Chaque titre reçoit un Numéro International d'Identification des Titres (ISIN), qui permet son identification unique au niveau mondial et facilite les opérations digitales de négociation et de règlement. En supprimant le certificat papier, la réforme élimine les risques de falsification, de duplication ou de perte, tout en rendant la détention de titres plus transparente et plus traçable.

## Champ d'application et Exemptions

La règle s'applique à la grande majorité des 'Private Limited Companies' en Inde. Toutefois, certains types d'entités en sont exemptés :

- Les petites entreprises ayant un capital inférieur à 40 millions INR et un chiffre d'affaires inférieur à 400 millions INR
- Les filiales détenues à 100% par des 'Public Limited Companies'
- Les entreprises gouvernementales / publiques

Les entités créées sous un cadre législatif spécifique, les organisations à but non lucratif, ainsi que les sociétés holdings ou filiales ne sont pas considérées comme des petites entreprises.

**Ces 'Private Limited Companies' devaient s'assurer de la dématérialisation de tous leurs titres avant le 30 juin 2025 et devront ensuite émettre exclusivement des actions sous forme dématérialisée.**

## Conséquences en cas de Non-Conformité

À compter du 30 juin 2025, les Private Limited Companies non exemptées doivent impérativement émettre et transférer leurs titres uniquement en format dématérialisé et avoir converti tous les titres existants. En cas de non-conformité, toute opération sociétaire sera bloquée : rachat d'actions, nouvelles émissions, transferts de titres. De plus, les actionnaires ne pourront plus effectuer de transfert après la date limite.

Les actions et titres pourront toujours être dématérialisés ultérieurement, néanmoins, en cas de non-conformité, les sanctions suivantes s'appliqueront :

- **Amende minimale** : 10 000 INR par violation + 1 000 INR par jour pour une infraction continue.
- **Amende maximale** : 200 000 INR pour une société et 50 000 INR pour les dirigeants ou toute personne responsable.

## Le processus de dématérialisation

La dématérialisation s'effectue en plusieurs étapes :

1. La société doit obtenir un ISIN pour ses titres.
2. Les actionnaires doivent ouvrir un compte Demat auprès d'un Participant Dépositaire (DP).
3. Les actionnaires doivent soumettre leurs certificats physiques accompagnés d'un formulaire de demande de dématérialisation (DRF).
4. Après vérification, les titres sont crédités sur leur compte Demat.

Le processus est assuré par les dépositaires nationaux, le National Securities Depository Limited (NSDL) et le Central Depository Services Limited (CDSL), tandis que les participants dépositaires servent d'intermédiaires pour les investisseurs. Les Registrar and Transfer Agents (RTAs) assurent, quant à eux, la tenue des registres et la gestion des opérations sociétaires, comme les distributions de dividendes ou les émissions de droits.

### Enjeux Stratégiques pour les Entreprises

Au-delà de l'obligation réglementaire, cette réforme présente des avantages stratégiques significatifs. La dématérialisation accroît la transparence dans les structures actionnariales, améliore l'efficacité des transactions et réduit de manière significative les risques de fraude et de litiges. Cela harmonise les pratiques indiennes avec les standards internationaux et, par conséquent, renforce la crédibilité des entreprises indiennes auprès des investisseurs et régulateurs mondiaux.

### Comment Baker Tilly ASA vous accompagne

Nous assistons les entreprises à chaque étape du processus de dématérialisation :

- 1. Réunion du Conseil d'Administration :** Nous organisons les réunions du Conseil et assurons la conformité réglementaire nécessaire à l'activation de l'ISIN.
- 2. Obtention de l'ISIN :** Nous vous accompagnons dans l'obtention du International Security Identification Number (ISIN) au nom de votre entité indienne.
- 3. Activation du compte Demat :** Nous facilitons l'ouverture des comptes dématérialisés pour les actionnaires et leur rattachement à l'ISIN de la société indienne.
- 4. Conversion électronique :** Nous apportons notre assistance pour la conversion des certificats d'actions physiques en format électronique.

### Conclusion

La dématérialisation obligatoire des actions dépasse le cadre d'une simple mise à jour réglementaire : elle constitue une avancée majeure pour la gouvernance d'entreprise des 'Private Limited Companies' en Inde. En adoptant la gestion électronique des titres, les entreprises évitent non seulement les sanctions, mais se positionnent aussi comme des acteurs modernes, transparents et fiables dans un environnement économique compétitif. À court terme, la conformité peut sembler contraignante, cependant, à long terme, elle est essentielle pour renforcer la gouvernance et inspirer confiance aux investisseurs.



**Himanshu Srivastava**  
Business Advisory  
[himanshu.srivastava@bakertilly.in](mailto:himanshu.srivastava@bakertilly.in)



**Shyam Ramakrishnan**  
Business Advisory  
[shyam.ramakrishnan@bakertilly.in](mailto:shyam.ramakrishnan@bakertilly.in)



**Léa Parmentier**  
French Desk  
[lea.parmentier@bakertilly.in](mailto:lea.parmentier@bakertilly.in)

[Lien vers les autres articles](#)

*\*Destiné à l'usage exclusif des clients et du personnel du cabinet*